Une expérience privilégiée

28 août 2017
Print

Jean RODHAIN, « Une expérience privilégiée », *Aumônerie générale des prisons. Bulletin des aumôniers*, 3ème trimestre 1965.

Une « expérience privilégiée »

Je viens de découvrir, pour la première fois de ma vie, un bref document rédigé par un aumônier de prison, et où ce dernier explique pourquoi il considère son expérience comme un véritable « privilège ».

Cet aumônier compare les hommes dits libres mais prisonniers de l'argent ou des conventions, et il déclare que la prison est

« Une série de cellules visibles de cette grande prison que l'Écriture appelle : le monde ».

Cet aumônier examine sa propre conscience, et il avoue :

« Il n'y a pas de différence tellement essentielle entre nous et les pauvres pécheurs que nous visitons dans les prisons ».

Cet aumônier cherche à se situer devant la Sainteté du Seigneur. Et dans cette perspective il découvre ceci :

« Dans les détenus confiés à notre ministère, nous trouvons le Christ. Dans ces mêmes détenus, c'est nous mêmes que nous découvrons, ils sont le miroir dans lequel nous déchiffrons notre propre situation ».

Enfin cet aumônier examinant l'euphorie générale produite par les réussites techniques de ce siècle, conclut :

« Dans les immenses progrès de notre époque, les chrétiens sont les seuls à croire à la dignité inviolable et éternelle des plus pitoyables d'entre eux ».

Cet aumônier de prison est un des principaux théologiens allemands.

Il s'appelle Karl RAHNER.

Je pense que vous trouverez tous avantage à méditer son document[1].

Très fidèlement.

L’aumônier général des prisons

Jean RODHAIN

---

[1] Mission et Grâce - Tome III - Au service des hommes. Traduction du Chan. Muller - Chap. III - Au service des plus pauvres : l'expérience spirituelle du Ministère des prisons pp. 83 à 113 - 1 vol. en vente aux Ed. SOS - franco.

URL source:https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1965/une-experience-privilegiee